FILASSE DE CHANVRE

N° d’inventaire
2016.0.39
Ensemble d’éléments:
Non
Lot d’éléments:
Non

Description
Thème:
Tissage
Matières ou matériaux:
chanvre
Marques sur l'objet
Non
Dimensions de l’objet en centimètres:
L : 27
État de conservation des objets:
Bon

Statut
Propriétaire actuel (ne pas en tenir compte):
PNRM
Lieu de collecte de l’objet:
Saint-Martin-de-la-Mer - Le Meurger

Contexte historique
Lieu d'utilisation
Saint-Martin-de-la-Mer
Période d'utilisation:
1900-1920
Fabricant:
Fabrication "maison"

Commentaire description de l’objet
Avant d’être filé, le chanvre se présentait sous forme de cette filasse. Celle ci fut retrouvée, oubliée dans un grenier
Commentaires supplémentaires
Une fois coupé au pied, le chanvre était mis à « rouir » afin que les fibres se défassent : pour cela, on les trempait dans l’eau de mares et/ou on les étalait sur les prés inondés de brume et de rosée. Ensuite séché, le chanvre était teillé à la main pendant la veillée pour retirer les fibres ligneuses (chènevotte) ou broyé avec une sorte de chevalet surmonté d’un levier en bois (tres peu observé en Morvan donc rare). Enfin, dernière étape avant le filage, il fallait carder la filasse de chanvre pour démêler les fibres et le peigner pour l’effiler, en ce en plusieurs passes et utilisant des peignes avec divers dispositions de dents. Selon la finesse des peignes on pouvait avoir différents effilages, du plus rustre pour des toiles et cordes au plus fin pour des vêtements « réputés inusables ». La carde et la peigne se nommait séran. La plupart des paysans avait une petite parcelle plantée appelée chènevière pour ses faire cordes et vêtements ; au début du XXs, l’importation de sisal du Mexique , fit disparaître progressivement cette pratique. Des tisserands dans tous villages et certains hameaux produisaient des tissus pour les habitants ou autres avec leur métier à tisser. Pour tisser le chanvre, souvent le métier à tisser était dans la cave ou en sous sol avec une humidité qui convenait trés bien au chanvre.